

POLITESSE ET IDENTITES : DES MANIFESTATIONS DE COMPETENCES SOCIOLANGAGIERES AU CAMEROUN

Valentin Feussi

FLSH - Université de Douala
EA 4246 DYNADIV- Université François Rabelais de Tours

Mise en place par Lakoff qui s'appuie sur les travaux de Grice (1979) sur la conversation, la question de la politesse a été théorisée par Goffman (1973-1974), Brown et Levinson (1978) et Leech (1980). Leurs travaux vont fortement influencer les recherches de Kerbrat-Orecchioni dès le début des années 1990. Selon cette théorie, toute interaction se fait en fonction de la face positive (image positive que l'on veut avoir de soi) ou de la face négative (territoire corporel, spatial, temporel et psychologique) du locuteur et/ou du récepteur. La politesse serait dès lors « un ensemble de procédés que le locuteur met en œuvre pour valoriser l'autre, ou du moins ne pas trop le dévaloriser » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 242). C'est dire que la pratique de la politesse s'inscrit dans une logique de l'altérité où la variation tient une place capitale. L'implication sociale de cette considération, c'est la mise en place de pratiques plurielles sur les plans linguistiques et culturels.

Axée sur des compétences plurilingues et pluriculturelles d'acteurs sociaux, cette réflexion développe l'idée qu'on ne comprendrait facilement certains usages relevant de la politesse linguistique qu'à partir de phénomènes langagiers (actes de langage, tours de parole, termes d'adresse entre autres) considérés comme des représentations sociales. En ce sens, l'interprétation deviendrait une activité humaine, construite sur la traduction desdits phénomènes.

Je voudrais pour cette contribution partir de la production des observables. Cela me permettra de questionner la politesse comme ensemble de rituels prévisibles basés sur la coopération. Après cela je m'arrêterai sur la nécessité de bâtir l'analyse sur une catégorisation empirique. Cela aidera à mieux appréhender la fluidité des usages qui justifie la nécessité d'une approche basée sur une contextualisation historicisée des phénomènes.

Les phénomènes observables

Les phénomènes observables exploités pour cet article proviennent pour l'essentiel de la presse et en particulier de *Le Popoli* (numéros 577 et 734). Sont également exploités des entretiens menés de manière compréhensive (Kaufmann, 1996) de même que des enquêtes par participation observante (au marché, dans des établissements secondaires ou lors de rencontres ordinaires) entre 2007 et 2009, au Cameroun et en France. L'expérimentation (Robillard, 2007 et 2008) aura aussi une place particulière dans ce travail. Ma réflexion se présente en effet comme une rencontre d'expériences et d'un travail sur ces expériences : les expériences des témoins, mais également celle du chercheur.

Je suis resté fidèle à la tradition ethnographique classique, tout en respectant une démarche éclectique, élaborée selon des principes constructivistes (Le Moigne, 1994) qui, par une contextualisation historicisée¹ (Robillard, 2007 et 2008), privilégient la significativité à la représentativité des phénomènes observés, dans l'émergence des phénomènes langagiers. Cela me semble adéquat si nous voulons développer une dynamique humaine et globale qui se veut ontologique et qui assure la socialisation de l'être humain, avec des gages de durabilité.

La politesse : rituels prévisibles basés sur la coopération ?

De manière générale, les pratiques de politesse sont présentées comme des rituels prévisibles. À cause de cette stabilité, on les rapprocherait fonctionnellement des stéréotypes sociaux. La « titrologie »² est une illustration assez éloquent de ce mode de construction sociale. Manifestation de la régulation sociale et objective des rapports de « place », les usages des titres développent souvent des rapports « asymétriques » Mulo Farenkia (2008 : 74) dans lesquels la personne qui déclenche le processus est très souvent celle qui occupe la position basse. Il s'agit alors d'une reproduction conforme à une norme sociale partagée qui résulterait d'une très forte ritualisation des pratiques (Kerbrat-Orrechioni, 2005).

Observons cependant le fonctionnement du titre dans l'usage présenté par *Le Popoli* (577 : 6) :



Dans cet extrait, les personnages mis en scène vivent des situations d'incompréhension à cause de l'emploi du titre *Honorable*. Cet usage a été vulgarisé au Cameroun dans les années 2002-2003 par le comédien Kouokam Naré³. Traditionnellement, ce titre accompagne le nom du député (*Honorable X*). Depuis un certain temps cependant, cet emploi remplace à la fois le nom et le titre du

¹ En fin d'article, je m'étends davantage sur cette notion fondamentale dans ma posture épistémologique, de même que sur l'interprétation des observables, raison pour laquelle je n'en parle pas beaucoup pour l'instant.

² Je reprends ici un terme utilisé par des artistes musiciens du groupe ivoirien *Les Garagistes*, dans une de leurs chansons « Titrologie », référence aux pratiques sociales qui consistent en la mise en avant du titre dans toutes les interactions sociales.

³ Naré Kouokam, *Le Téléphone circulaire*.

député. La verticalité de la relation qui unit les locuteurs au député détenteur du pouvoir est alors fortement accentuée. Cela rappelle en tout cas au député qu'il détient le pouvoir avec tous ses attributs dont l'argent. Il peut ainsi faire preuve de largesse à ses (supposées) connaissances et potentiels futurs électeurs. Au regard des analyses de Kerbrat-Orecchioni (1990, 1992, 1996), appeler par le titre ressemble à tous points à un véritable « cadeau empoisonné ». Par cette flatterie en effet, le locuteur félicite subtilement le destinataire du message pour son élection au poste de député. Notre complimenté est dès lors placé en position délicate : soit il refuse le compliment et déclenche un FTA⁴ qui peut installer un climat hostile par rapport à autrui ; soit il l'accepte et doit donc par modestie retourner l'ascenseur au complimenteur. C'est dire qu'à la manière du proverbe persan qui considère que « la politesse est une monnaie destinée à enrichir celui qui la dépense », on pourrait comparer la politesse à une carte bancaire ou à un chèque, bref à « un mode de paiement pour la réalisation de l'action, le locuteur en anticipant le coût » (Bernicot in Guiseppe Manno, 2002 : 9). Pour revenir à notre exemple, le compliment ressemble en fait à un acte à risque. Le député se trouve en effet en position de débiteur car le complimenteur attend une contrepartie par rapport au cadeau verbal qu'il a offert. Le premier carré de l'image (ii) met cependant en scène non pas la satisfaction du député, mais une esquive. Le cadeau est reçu, mais le retour attendu n'est pas possible, ce que traduit son embarras (voir l'expression faciale et l'inachèvement de son énoncé « *heu ...* »). Dans le deuxième carré de l'image, le député choisit d'échapper à cette emprise par la dérobade en jouant la sourde oreille, réaction inattendue que le complimenteur ne comprend pas. Comment appréhender cette situation ?

Il faudrait se tourner vers la loi et vers les pratiques officielles à l'Assemblée Nationale pour réaliser que ledit député est un suppléant. Pseudo-député, ce dernier ne légifère pas, ne bénéficie pas de l'immunité parlementaire, ne gère aucun budget et ne reçoit aucune indemnité de son poste. Il est donc tout simplement l'accompagnateur du député titulaire dont il peut prendre la place en cas de maladie ou bien de nomination à un poste plus important (membre du gouvernement par exemple). On comprendra donc que l'interlocuteur qui est ignorant de tous ces critères considère l'absence de réaction (en terme de don en espèces sonnantes et trébuchantes) du supposé député comme une impolitesse. Sans avoir les moyens matériels du député titulaire, il doit à la fois rester poli envers l'électorat et sauvegarder son image positive. Le caractère interloqué de son interlocuteur nous permet de réaliser que toutes les pratiques ne sont pas régulées à l'avance. L'expérience montre que c'est en inscrivant les phénomènes observés dans un tissu social (les pratiques de l'Assemblée nationale au Cameroun) qu'elles font sens, qu'elles permettent de mieux comprendre le fonctionnement des différents acteurs. Comment interpréter le social dans ce sens ?

⁴ *Face Threatening Acts* ("Actes Menaçant la Face" – AMF), concept goffmanien qui sera structuré par Brown et Levinson en faces positive et négative. Kerbrat-Orecchioni (1996 : 50-54) reconstruit le modèle de la politesse proposé par Brown et Levinson auquel elle ajoute les actes flatteurs pour la face de l'allocutaire, les *Face Flattering Acts* (FFA).

Pour être plus explicite, partons d'une notion fonctionnellement proche, celle de communauté. Par son radical « commun », elle suppose un regard fusionnel et unidirectionnel de la réalité, construit autour d'une solidarité tacite et « naturelle » et des objectifs identiques (Grawitz, 1994 : 71). Il est pourtant possible que la coopération par exemple ne soit parfois exploitée par les acteurs sociaux que pour un meilleur positionnement dans une situation conflictuelle. Dans cette logique, la conception de la communauté ferait penser à un ensemble d'individus unis par des relations multiples, par des liens assez étroits de sociabilité, mais surtout par « le sentiment d'appartenir à un même groupe » (Dortier, 2004 : 97). En ce sens, il s'agirait plus d'une forme réduite de la société, construite autour de pôles divers de coopération, de concurrence et de conflit.

Dans l'interprétation des interactions sociales, il faudrait ainsi tenir compte de toutes les dimensions de la dynamique sociale qui, elle, est bâtie autour de négociations qui comportent des pôles de convergence et / ou de divergence (cela suppose aussi l'existence de sanctions en cas de violation des normes du groupe). Parce que les pratiques sociales ne sont pas toutes déterminées, on devrait les appréhender sur la base de catégories empiriques.

Une interprétation multiple : vers une catégorisation empirique

Je voudrais partir de cet extrait qui est le début d'une interaction (non enregistrée) entre deux élèves au Lycée de Brazzaville. Pendant la pause, un élève de niveau 3^{ème} vient rencontrer son camarade de la 3^{ème} dans laquelle j'ai travaillé ce matin-là.

- ii) *Fabrice - Mon frère c'est how !*
Gaël - Gars je suis là ! Mais je vois pas du bien !
Fabrice - Tu crois-là ça laisse qui ! Je suis venu te voir pour le truc-là comme tu ne m'a pas gi ça hier
Gaël - Gars je vais do comment non ? C'est fort ! Tu peux pas wait le week-end ?
Fabrice - Parce qu'on t'a dit que quand mon pater donnait ça il a dit que tenez ? Mon frère je veux mon bord ! No make erreur

En suivant une logique d'analyse interactionniste, le premier énoncé en gras traduirait une « duplicité illocutoire » (Kerbrat-Orecchioni in Mulo Farenkia, 2008 : 80) car il serait à la fois une « question rituelle » et une « question proprement dit » (Mulo Farenkia, 2008 : 80). Mon avis est que cette ambiguïté interprétative vient du regard du chercheur qui observe la situation de l'extérieur, et manifeste par cette lecture sa méconnaissance de l'histoire (événements antérieurs, projets) des participants. Cet énoncé représente en fait une véritable question, précédé par « *mon frère* » qui joue un rôle de contact. En effet, je n'ai pas l'impression que Fabrice soit venu ménager la face de Gaël. Il est en colère et Gaël l'a compris, raison pour laquelle à la formule d'ouverture « *Mon frère c'est how* », il répond en insistant sur un aspect (« *je ne vois pas du bien !* »), une manière de s'excuser pour désamorcer le conflit non encore manifesté verbalement.

Le fait de considérer les formules d'ouverture de cette nature comme de la politesse peut s'expliquer, dès lors qu'on décontextualise le phénomène observé. Pour comprendre que cet usage était une simple question, j'ai dû interroger Gaël qui

m'a permis de comprendre le contexte de l'échange. Pour la préparation d'une évaluation écrite harmonisée programmée en fin de semaine, il a en effet emprunté un document pour exercices de mathématiques à Fabrice tout en promettant de le lui ramener la veille, ce qu'il n'a pas fait (nous étions mercredi, ce qui laissait à Fabrice moins de deux jours pour ses révisions). Il savait donc très bien quelle interprétation éventuelle de ce manquement aurait été effectuée par son camarade : une méchanceté dans le but d'empêcher Fabrice de bien préparer son devoir, ce qui pourrait hypothéquer ses résultats de fin d'année. On ne peut pas interpréter efficacement cet échange dans l'ignorance de ces éléments connus mais non-dits des interactants (car ils relèvent de différentes inférences qu'on n'a pas toujours à préciser). Le discours de Fabrice apparaît donc comme une traduction de sa colère et non une expression de sa politesse.

L'analyse sur des micro-phénomènes devrait donc se faire en contexte, en étant basée sur une certaine « *autonomie des interlocuteurs* » dans leurs préférences sociolinguistiques selon le modèle de Gumperz (1989). L'interprétation serait socio-pragmatique. Si nous reconnaissons la validité de ce postulat, cela nous amènera à soulever d'autres questions importantes dans la conduite de la recherche. Quelle serait la posture la plus efficace pour le chercheur ? Ou du moins pourquoi privilégier une posture particulière ?

Répondre à cette question recommanderait qu'on observe au préalable les modes de construction de la politesse à travers les interactions sociales. Cela permettra de prendre également en compte des phénomènes linguistiques et non linguistiques (para-verbaux et non verbaux). En ce sens, la notion de politesse prendrait toute sa valeur sociale, puisqu'elle sera comprise à travers l'ensemble des facteurs visibles et/ou non visibles qui participent de la fabrication des différentes significations. Pour mon analyse, je voudrais me focaliser sur trois éléments, la posture dans l'interaction, l'ironie et le rire.

Respecter l'autre par la posture

La posture renvoie à l'attitude, à la position du corps, choix volontaire d'une personne pour manifester l'expression de la politesse, que ce soit dans un sens vertical ou bien dans un sens horizontal. Partons de l'image ci-dessous :

iii)



Le Popoli (577 : 6)

Cette image met en scène une interaction dans laquelle un des participants (*a priori* plus valorisé au regard de sa tenue vestimentaire) adopte une posture de soumission (il s'est légèrement courbé). Cette situation est dès lors paradoxale car dans les pratiques courantes, ce sont les acteurs en position de dominé qui doivent se courber devant les dominants. Comment comprendre cet usage ?

En s'inspirant des éléments physiques (posture et tenue vestimentaire), on comprend que le deuxième personnage essaie vainement d'identifier cet inconnu au comportement paradoxal. Au regard de sa tenue (costume), on s'attend à une posture d'extension qui pourrait être interprétée comme une attitude de domination. Pourtant, il affiche une contraction vers l'avant, signe de soumission et d'ouverture à autrui. L'ouverture conversationnelle (« *vous êtes témoin de Jéhovah ?* ») indique une première hypothèse d'identification. Serait-il un « chrétien⁵ » ? Dans sa réponse (« *non ... un parti politique ...* »), les trois points de suspension ainsi que les gouttes de sueur qui perlent de son front, traduisent un trouble ; il paraît conscient de son intrusion dans un contexte dans lequel il n'était pas attendu et où il n'est pas facilement reconnu.

En effectuant une meilleure contextualisation de la scène (prendre également en compte le pagne porté sous forme d'écharpe par le personnage - emblème d'un parti politique - et le contexte sociopolitique - la campagne électorale), on aurait compris qu'il s'agit en fait d'un responsable politique en campagne électorale. Grâce à des règles sociales de politesse, ce dernier voudrait convaincre et mobiliser les électeurs afin de rafler leurs suffrages par une campagne de proximité, à la manière des adeptes des « nouvelles églises ». Au vu de ces éléments, cela paraît alors normal qu'il affiche la posture du dominé.

L'importance des compétences corporelles paraît utile pour appréhender certaines constructions discursives. Le contexte interprétatif comprendra alors des éléments à caractère physique et culturel (la tenue), ou bien du climat social (la campagne électorale). En fonction des usages donc, la posture peut être présentée comme une manifestation non verbale de la politesse. Il s'agit d'un indicateur significatif dans la construction sociale et dont l'interprétation dépend de la prise en compte de tous les éléments pertinents relatifs au contexte.

Valoriser par l'ironie

Dans la rhétorique de la dialectique, l'ironie apparaît comme une pratique qui consiste à faire entendre la voix d'une autre personne dans le discours d'un énonciateur, en présentant la position de celui-là comme absurde. On pourrait penser qu'il s'agit d'un argument contradictoire dont le but est de critiquer, de blâmer l'autre. Selon Ekkehard Eggs (2009), l'ironie comprend « la présence du *contrarium*

⁵ Depuis la loi N° 96 / 06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972 qui fixe dans son Préambule que « la liberté de communication, la liberté d'expression, la liberté de presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté syndicale et le droit de grève sont garantis dans les conditions fixées par la loi », on assiste au nom de la liberté d'association à la naissance quotidienne de groupe de prières et d'églises (« nouvelles églises ») dont les membres (qui se disent *chrétiens*) sillonnent les quartiers et domiciles pour des séances d'évangélisation.

qui peut se manifester de façon directe et visible ou de façon indirecte et inférable sur la base du type de réfutation utilisé ».

Dans l'exemple (iv) ci-dessous, cette manifestation est non verbale. Le discours verbal explicité présente en effet des propositions du chef de désigner deux de ses collaborateurs à la candidature à des postes importants dans des organismes internationaux (« *je te vois dirigeant d'une structure internationale comme la cour pénale ... qu'en dis-tu ?* » ; « *quand je te regarde je vois un futur patron d'Interpol qu'en penses-tu ?* »). Les ministres répondent par des formules d'approbation (« *heu ... oui je peux ! On va faire comment* ») pour l'un et (« *hou la la ..bon ... on va faire comment ? J'accepte* ») pour l'autre.

iv)



Le Popoli (734 : 3)

Pourtant, une observation du comportement paraît éloquent quant au sens de leurs discours intérieurs (« *Fin de parcours ! Je le sens* » ; « *C'est tuer le coq sans se salir les mains* »). On dirait donc une « dissimulation transparente » (Ekkehard Eggs, 2009) qui manifeste l'insincérité pragmatique de l'interactant, laquelle équivaut au respect des règles sociales de politesse. En fait, les ministres veulent rester solidaires avec leur chef (victime de la politesse dans ce contexte). Ils évitent ainsi de violer manifestement la méta-convention socio-politico-administrative de loyauté envers la hiérarchie. L'idée de duplicité *supra* peut avoir son sens ici car il s'agit de procéder par évitement, en exprimant verbalement une idée qui n'est en aucun cas le reflet du discours non verbal. Cette stratégie permet de ne pas contrarier le chef (qui ne perd donc pas la face). Cela paraît en tout cas efficace car ce dernier traduit sa satisfaction par un énoncé jubilatoire (« *vous allez voir on va nyangalement [sans difficulté] gagner* »). En tout cas, la politesse peut être perçue ici comme une forme de conformisme et d'hypocrisie.

On voit donc qu'il est difficile de séparer politesse et identité, et c'est dans une logique similaire qu'on comprendrait certains usages du (sou)rire.

Le (sou)rire, signe de (dé)valorisation



Le Popoli (734 : 3)

Généralement considéré comme une action involontaire, le rire révèle le caractère agréable ou plaisant d'un aspect, la joie et le plaisir qui découle de l'admiration d'un événement soudain.

À travers une observation des images ci-dessus, on se rend compte que l'image (v) met en scène le rire d'un personnage (« HA HA HA ! [...] HE HE HE ») qui revendique sa supériorité (on le voit dans l'énoncé produit : « *l'absentéiste sort des bosquets à la dernière minute et lui qui fuit nos conclaves veut du soutien ?* »). Skinner (2001) prend appui sur des considérations rhétoriques pendant la Renaissance pour dire que le rire renverrait à une expression de joie mêlée de haine et de mépris. Il s'agit d'une parole exhibée au public, d'un affichage volitif puisque l'intention d'agir devient manifeste. Le but serait dès lors « de parler *winningly* », c'est-à-dire de « gagner l'autre à sa cause » (Skinner, 2001). Dans notre exemple, ce rire apparaît alors comme une « trope moqueuse » par laquelle le rieur-moqueur laisse comprendre qu'il aurait une meilleure connaissance des dossiers que l'autre (« *l'absentéiste* ») qui serait dès lors un ignorant, éternel absent.

À ce titre, le rire comporte une dimension altéritaïre et aurait ainsi pour effet direct d'affaiblir et de vaincre l'adversaire ou bien tout ennemi dans ce contexte. Une situation de défaite est d'ailleurs palpable sur l'image (vi). Face au « HA HA HA HO HO HO » de ses interlocuteurs, il choisit la fuite afin de se donner une contenance. Cette dérobade traduit dès lors une véritable perte de face devant la menace que constitue le rire d'autrui. Intérieurement, il vivrait ce « sentiment de mal-être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir de mauvaises représentations de ses activités et de soi » (Malewska-Peyre, 1990 :113). Voilà comment on pourrait interpréter cette inconsistance identitaire.

Parfois cependant, le rire n'est pas aussi menaçant. Il peut d'ailleurs être perçu comme un mode de neutralisation d'un comportement menaçant (Kerbrat - Orecchioni (1992). Observons cet exemple :

- vii) (au marché de Bonamoussadi à Douala, mon épouse et moi nous approchons d'un boucher)
- | | |
|-----------|---|
| Epouse – | mon frère + tu me laisses le kilo à combien aujourd'hui |
| Boucher – | mais vous savez non madame + c'est deux mille deux cents |
| Moi – | quoi ! Je pensais que la viande était encore à mille cinq cents |
| Boucher – | (sourit) non grand vous savez les choses ont beaucoup changé |

On pourrait penser que le rire dans cette circonstance n'est en aucun cas un adoucisseur, qu'il est moqueur étant donné que par cette pratique, le boucher met en évidence mon ignorance des réalités du marché. Réflexion faite et en analysant les éléments de contextualisation, on comprendra que par son « *sub-laugh* » (anglais qu'on traduirait par « sous-rire ») (Skinner, 2001), le boucher relativise en fait ma méconnaissance et me rappelle mon statut social dominant (« *grand* »). C'est une mauvaise appréciation du contexte qui pourrait faire penser que ce sourire est méprisant. Mais j'ai l'impression que celui affiché par le boucher serait plutôt un rire de bienséance à valeur argumentative. C'est une stratégie dont le but serait de me convaincre d'effectuer une partie de mes courses sur son comptoir.

C'est dire que dans une interaction, le (sou)rire adressé à autrui peut permettre de menacer et/ou d'amadouer, le plus important dans toutes ces pratiques étant que celui qui accomplit l'acte se donne une identité avantageuse.

Comme nous le constatons, les pratiques de la politesse ont presque toujours un rapport étroit avec la question de l'identité. En ce sens, elles exploitent des processus classiques de présentation de soi (Goffman, 1974 et 1973 ; Camilleri, 1990). A cet effet, elles peuvent permettre au locuteur d'avoir une certaine emprise sur des éléments susceptibles de l'aider à se (re)positionner. Nous avons compris en regard des exemples développés *supra* qu'un même énoncé peut traduire la politesse dans un contexte et l'impolitesse dans l'autre ; qu'il peut être un adoucisseur dans un usage en constituant une menace pour la face d'autrui dans un autre emploi ; etc. En fait, les pratiques de politesse inscrivent chacun des participants dans une relation de soi et/avec l'autre. En ce sens, il faut avoir une bonne connaissance du contexte. Dans une interaction, elle permet parfois de ne pas perdre la face ou de sauver la face d'autrui, mais surtout de tirer avantage de la situation. L'interprétation devrait être relative car dans ces contextes, les fonctionnements observés rappellent des pratiques plurilingues (Coste, Moore et Zarate, 1997).

Cette diversité qui se manifeste sous des formes linguistiques et/ou non linguistiques devrait susciter un questionnement des différents acteurs sociaux (chercheurs et locuteurs) quant à la manière de comprendre les usages. Voilà pourquoi je me propose actuellement d'analyser la posture du linguiste dans le questionnement de produits de cette nature, si le travail se réclame de *in vivo*.

Politesses et identités : des usages langagiers changeants

Depuis qu'elle a été théorisée par Lakoff et Goffman entre autres, la politesse a été longuement analysée au moyen de la méthode interactionniste. Partie de l'ethnographie de la communication (Gumperz, 1989), cette méthode s'appuie particulièrement sur la compétence communicative (Hymes) pour considérer le code linguistique comme un ensemble de virtualités que l'interaction rend visible. En fait la dimension relationnelle est fondamentale. Toutefois, les analyses visent le plus souvent à dégager des régularités dans les comportements des locuteurs dans une logique de *soi et l'autre*. Kerbrat-Orecchioni (1990, 1992) résume d'ailleurs cette approche comme de la pragmatique contrastive.

Dépasser l'analyse contrastive ?

Mettons en relief l'idée de la pragmatique contrastive à partir de l'interculturel, en partant une fois encore d'un exemple. Je suis à Nice en décembre 2008 avec des collègues camerounais, pour un séminaire. Nous faisons nos courses pour le dîner et, sachant que je suis l'aîné du groupe, je règle la facture à notre passage à la caisse. Parvenu à l'hôtel, j'exprime ma déception quand un d'eux me remet sa quotité de la facture, en conformité aux pratiques en France où on ne paie pas souvent pour autrui. Il s'agit dans ce cas de la rencontre de deux pratiques culturelles différentes : mon collègue a voulu rester poli en conformité aux pratiques de la localité d'accueil, alors que je me suis surtout référé à des pratiques liées à la culture camerounaise dont nous sommes tous originaires. Le « taxème »⁶ (fait de me tendre un billet d'euros) de politesse (me rembourser ce qui m'est dû) devient de *facto* une marque d'impolitesse (la méprise de mon statut d'aîné), situation rapidement corrigée par des excuses acceptées (ce qui suppose l'effacement de la pratique française pour celle camerounaise).

L'analyse de l'interprétation du regard nous fournit un autre exemple dans ce sens. Dans les représentations sociales au Cameroun, le fait de regarder un aîné dans les yeux traduit souvent une manœuvre qui vise à prendre le pouvoir symbolique dans l'interaction. C'est donc un signe d'impolitesse. Face aux remontrances d'un aîné en conséquence, on ne doit jamais le regarder fixement, en respect d'un code social partagé. Dans l'Afrique bantou, des règles de politesse et de courtoisie « interdisent le regard au fond des yeux susceptible d'être ressenti comme une agression » (Kiyindou, 236). Voici par contre le récit fait par Tina (Camerounaise de 25 ans installée en France – Vannes puis Rennes - depuis neuf ans) :

viii) en France le prof te parle tu ne le regardes pas c'est que ça va mal passer ! Il va prendre ça mal ! Alors que chez nous c'est quand tu regardais alors, que ton compte était bon⁷ ! Il fallait baisser les yeux

Dans les deux contextes culturels (la France et le Cameroun), le regard connaît une interprétation différente dans un contexte conflictuel mais aux statuts préalablement définis : un dominant et un dominé. L'interculturel suppose alors une rencontre de deux cultures (camerounaise et française), lesquelles se résorbent en l'effacement d'une d'elles : soit on adopte l'attitude conforme au Cameroun (ne pas regarder un dominant dans le cadre familial ; laisser l'aîné payer la facture commune), soit on se soumet aux normes françaises (regarder le dominant en contexte scolaire ; payer sa quote-part de la note). Le plus important c'est d'afficher le rituel qui permet de garder une meilleure image de soi. En même temps, on se soumet à l'autre en lui permettant de garder la position dominante.

⁶ Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 75), les « taxèmes » ou « placèmes » renvoient aux différents signes dont le rôle est d'être des « indicateurs de places » et des « donneurs de places ». Ils sont de nature verbale (phonologique, lexical, morphologique et syntaxique), para-verbale (prosodie, vocal) et non-verbale (proxémique, mimique, gestuelle, posture).

⁷ « Ton compte était bon » : traduction (« Tu aurais été sévèrement puni »).

Cette analyse suppose donc que dans les pratiques, les participants auraient tendance à instaurer / imposer un cadre culturel de référence, une seule vision du monde. La relation verticale qui recommande de sauver la face du dominant s'imposerait alors, ce qui nous ramènerait vers l'analyse structurale construite sur des frontières entre différentes pratiques (cultures et langues). Malgré sa pertinence dans l'analyse des actes de langage (dont les pratiques de politesse sont une des manifestations), la pragmatique contrastive serait encore ancrée dans des considérations de stabilité, lesquelles considèrent que l'analyse « inter- » suppose le rapprochement de deux entités (deux cultures différentes) préalablement autonomes⁸. On peut d'ailleurs penser que le choix de Mulo Farenkia d'insister sur l'expression « politesses hybrides »⁹ s'expliquerait par une conscience de la non opérationnalité permanente de cette séparation (entre langues, entre cultures et entre langues et cultures). Si nous nous contentons de comprendre le terme « hybride » comme le produit du rapprochement artificiel de deux entités différentes, la pragmatique contrastive resterait efficace comme modèle d'analyse.

Nous avons reconnu *supra* que la société est plurielle, construite sur des rapports coopératifs, concurrentiels voire conflictuels à la fois, et que politesse et identité sont étroitement liées. Dans la construction socio-identitaire, l'interculturel peut viser plus que le rapprochement de cultures différentes. Du fait de la rétroactivité, de la circularité des pratiques et de considérations alter-réflexives (voir *infra*), cette fusion génère parfois un autre mode culturel qui n'est ni la culture originelle, ni la culture d'accueil. L'exemple suivant permet de comprendre la complexité de cette fusion : « *Gars ! t'es zen ! ne me dis pas que t'as dam le halouf* »¹⁰. Cet énoncé ne se comprendrait pas facilement au Cameroun, où les termes « *zen* », « *halouf* » ne sont pas courants dans les usages. La présence de « *halouf* » s'expliquerait par exemple par les contacts avec les pratiques de cultures arabes en France. Pourtant, ce discours est identifié par le locuteur comme du francanglais. C'est dire que le contact avec la culture française implique la production d'une pratique de francanglais d'un nouveau genre. Bien que présentée comme camerounaise, elle ne l'est plus totalement mais n'est pas non plus totalement française. Voilà pourquoi on peut penser que si l'interculturel renvoie à du métissage, il résulte en fait d'un entremêlement, travail de « tissage-retissage-

⁸ Robillard (2007) considère que si ces paradigmes d'analyse ne se réclament pas structurales, elles restent systémiques au regard des frontières rigides par lesquelles les phénomènes sociolinguistiques sont considérés. Dans la même logique, Calvet (2007) pense qu'il s'agit pour elles, d'imposer un ordre « naturel » à des phénomènes desquels les chercheurs sont souvent éloignés. Ils apparaissent dès lors comme des « structurilinguistes » (Blanchet, 2007-b) pour qui le système, des langues ou cultures pré-établies expliquerait les différentes pratiques. En clair, cette fétichisation des produits n'est pas productive dans les différents domaines des sciences sociales et humaines.

⁹ Voir l'appel à contribution pour un Numéro spécial pour la revue *Linguistica Atlantica* consulté le 14 mars 2009, URL : <http://www.fabula.org/actualites/article23424.php>.

¹⁰ C'est un ami (qui vit en France depuis six ans) qui se moque de moi (je consomme les andouilles que lui, n'aime pas du tout) : « Mon cher tu as de la chance, puisque tu as (pu) manger du porc ».

détissage »¹¹ qui produit une culture métisse mélange de couleurs diluées dont on ne peut facilement identifier les couleurs originelles. Comment appréhender ce type de phénomènes sinon par des approches souples ?

Vers des approches souples adaptées à la pluralité ?

L'interculturel ne renverrait plus à une simple addition de cultures, mais à une construction contextualisée dans laquelle l'identification des frontières originelles n'est pas toujours évidente. Le produit qui émerge du mélange peut ne pas appartenir à un type, un genre ou un style particulier. Il peut se présenter comme un élément unique fait de plusieurs phénomènes mobiles et parfois autonomes, en nombre variable mais non dissociables au risque de les rendre incompréhensibles (pour celui qui voudrait comprendre ces pratiques sans déplacer sa propre sphère d'interprétation). Si tel est le cas, on ne pourrait plus prétendre à l'analyse exhaustive de toutes les pratiques de politesse à l'aide de la méthode contrastive. En effet, la dynamique est parfois tellement changeante que tout marquage de frontière est relatif. Les acteurs sociaux ajusteraient en effet régulièrement leurs comportements (voir les exemples *supra* - l'esquive ou la sourde oreille du député, la posture, le rire, le regard) selon le contexte. Il s'agirait en conséquence de manifestations de l'adaptation caractéristique d'un cadre social plurilingue et pluriculturel (Coste, Moore et Zarate, 1997), où l'instabilité des pratiques sociales, linguistiques et culturelles est régulière. Les pratiques de politesse renverraient ainsi soit à une diversification contextualisée des phénomènes, soit à des usages qui permettent de faire converger presque simultanément plusieurs compréhensions de la politesse, sans intention manifeste de construire des frontières entre elles. Cela fait donc que l'identification des enjeux en contexte reste l'axe approprié pour une interprétation efficace.

Politesse et enjeux

Partons une fois de plus d'un autre exemple de *Le Popoli* (734 : 2) dans lequel j'ai volontairement¹² ôté les éléments de contextualisation fournis par le rédacteur.

¹¹ Cette expression m'est inspirée d'un texte non publié de Aude Bretegnier qui reprend une construction de Patricia Lambert et Emmanuelle Huver, à propos de la notion de « contexte » lors d'une communication orale (DYNADIV, janvier 2008).

¹² C'est ce que font toutes les analyses d'inspiration structurale. Mais seulement, très peu de chercheurs reconnaissent cette déshistoricisation des phénomènes, pratique critiquée par Latour (2006 : 62) et qui consiste à définir à l'avance et même à la place des locuteurs ce que sont les composantes du monde social.

ix)



À la suite d'un accident sur une mototaxi, Mossi Pépé peut se permettre de traiter le conducteur (qui ne répond pas) de « *petit chauffard !* ». Une analyse de pragmatique contrastive mettrait en évidence le gain financier du personnage (qui ne paie pas le prix de la course - « *toi tu n'auras même pas hap!*¹³ ») qui apparaît comme compensation à la suite d'un accident. Cette lecture me paraît partielle.

En adoptant une interprétation socio-pragmatique contextualisée et historicisée, on comprendrait que si ce dernier ne réagit pas, c'est parce qu'il prend en considération deux éléments : d'une part, il sait que cet accident est dû à sa maladresse ; en respect des pratiques sociales, il devrait conduire son blessé à l'hôpital. D'autre part, il a compris l'expressivité de Mossi Pépé (« *Dieu merci je suis arrivé !* »¹⁴). Dans la même perspective, le silence du conducteur de la moto peut être compris comme paroles non dites dont la performativité rend manifeste une reconnaissance à Mossi Pépé pour sa « compréhension ».

Les pratiques de politesse s'assimilent alors à un jeu social, à une représentation dans le sens de Goffman (1973) où chacun « tire la couverture de son côté »¹⁵. Mossi Pépé en est conscient et sait qu'il peut paraître grossier face au conducteur sans que cette impolitesse ne lui fasse perdre la face. En fait, en dégageant un gain financier de l'altercation, il sauve d'ailleurs la face de l'autre. C'est dire qu'il ne suffit pas seulement de connaître les formules de politesse ou d'impolitesse ; il serait préférable de savoir dans quels contextes (ne pas) les utiliser dans le but de construire une identité avantageuse et de tirer profit des différentes interactions construites autour d'enjeux qui sont (re)configurés en permanence en rapport avec les (re)positionnements évolutifs.

Comme je l'ai déjà inféré, cette pratique est en partie construite autour des identités voulues et/ou repoussées, places que les participants voudraient/ne voudraient pas occuper dans la société. Cependant, il ne s'agit pas ici d'identités

¹³ « Tu ne seras pas payé ! ».

¹⁴ Cet énoncé est également important pour comprendre les enjeux liés au comportement de l'accidenté qui privilégie le respect de l'heure de son rendez-vous à son état de santé.

¹⁵ Expression populaire au Cameroun qui montre le caractère très intéressé de chacun des protagonistes qui essaie de tirer le plus grand profit de la situation. Dans cet exemple, Mossi Pépé est en fait attendu à un entretien d'embauche et est tenu de respecter l'heure du rendez-vous (fixé depuis la veille).

stratégiques (Camilleri, 1990) qui renverraient à des actions coordonnées, opérations et manœuvres habiles pour un but précis. Il s'agirait dans ce cas de tactiques sans limites, ce qui impliquerait que les pratiques de politesse ne peuvent être maîtrisées. On courrait alors le risque d'exploiter n'importe quelle formule et cela n'importe où. Certains choix ne sont pas appropriés à certains contextes, nous le savons déjà.

Politesse et invention (consciente) de soi

Pour montrer que certaines options ne viennent pas toujours d'un stock de pratiques déterminées, mais parfois d'une invention de l'acteur social, je voudrais reprendre un exemple utilisé ailleurs (Feussi, 2008 : 27) qui décrit une scène d'intronisation en région bamiléké au Cameroun. Dans ce contexte, les rôles sont plus ou moins entièrement prévus : le chef du village, la foule, le successeur à introniser, ses frères, chaque membre et/ou groupe ayant un rôle précis. Il est arrivé (au moins une fois) qu'un des frères du successeur désigné « oublie » son rôle et exprime plutôt sa déception de n'avoir pas été désigné par le testament paternel, en portant violemment le plat de sa main sur la joue du chef. Cette situation a été vue comme un sacrilège (par rapport aux implications d'impolitesse : menace de la face du chef, perte de face pour l'agresseur). En fait, le chef est tellement vénéré qu'on aurait pensé à toutes les configurations possibles du sacrilège, sauf à l'éventualité pour lui de recevoir une gifle publique. Depuis ce jour toutefois, il est devenu courant (pour faire rire et pour inviter *de facto* les acteurs invités aux cérémonies du même genre) d'exiger une soumission aux règles de politesse en rappelant parfois : « n'allez surtout pas gifler le chef ». C'est dire que dans un contexte similaire, cet acte (original à sa réalisation) est entré dans un stock de comportements désormais mobilisables dans la construction identitaire. Définir l'identité comme subordination sociale ne permettrait donc pas de la *comprendre*. Dans une société aux identités pareillement définies, il n'y aurait presque pas de conflit, chacun occupant la place à lui assignée par la société, place reconnue par les autres et donc sans possibilité de contestation. On ne parlerait donc jamais d'impolitesse. Ce regard est exagéré car dans la dynamique socio-identitaire, l'individu a parfois des désirs, ou bien une volonté qui n'épouse pas toujours les desiderata sociaux.

Raible (1987) affirmait que « la forme la plus polie et la plus alambiquée restera sans effet si la demande va à l'encontre de la volonté de A, ou si les coûts qu'elle comporte pour A sont démesurés » (Manno, 2002 : 22). C'est dire (comme le montre l'exemple de la gifle *supra*) que les pratiques de la politesse en contexte pluriel sont parfois volitives. Or si nous reconnaissons que la volonté renvoie à la faculté de l'homme de se déterminer en toute liberté et en fonction de motifs rationnels, à faire ou à ne pas faire quelque chose, cela revient à reconnaître que dans l'analyse des pratiques de la politesse, il faudrait absolument intégrer une dimension de l'imprévisible. Par son choix de tout renvoyer du côté de la construction permanente et évolutive, Kaufmann (2004) paraît avoir pris en compte cette dimension. Pour lui en effet l'identité n'est pas figée (ce que laisse pourtant supposer les analyses comparatives) ; elle n'est pas non plus stratégique (au risque de devenir incontrôlable). Elle est interactionnelle, élaborée et construite car dans des contextes pluriels, les locuteurs ne cherchent pas toujours à afficher la culture de

l'un ou de l'autre. À certains moments naît de la rencontre une autre manière de construire la réalité qui vient de la dynamique de la rencontre.

C'est donc dire que la politesse et la construction identitaire sont élaborées à partir de deux pôles qui se complètent : des considérations déterminées (pratiques connues dans la société) et des pratiques d'innovation quand cela s'impose, de sorte qu'en permanence, le fonctionnement s'articule autour d'un pôle connu stabilisé et d'un autre pôle inconnu (mobile). Pour que la dynamique soit maintenue, ces axes (in)stabilisés changent à leur tour en permanence dans un fonctionnement récursif. En fait, l'instabilité n'est pas totale ; comme la présentation de soi, les pratiques de politesse ont besoin d'un axe d'immobilité : c'est cela qui permet l'équilibre de l'ensemble¹⁶. Le chercheur qui s'en tient à un seul aspect pourrait de fait perdre l'essentiel.

Dans l'approche constructiviste, l'histoire, le capital expérientiel que l'individu mobilise dans les différentes interactions et qui réalimentent de nouveau son capital expérientiel et ainsi de suite, pourraient apparaître comme le pôle autour duquel ressortiraient les éléments de stabilité nécessaires à la dynamique. On dépasserait alors les descriptions interactionnistes pour des lectures contextualisées. Dès lors, point de frontières sinon celles mises en évidence par les phénomènes de contextualisation, qui peuvent permettre d'affirmer que rien n'est stable ou figé. Ce sont les acteurs sociaux qui stabilisent et figent pour des raisons particulières. C'est donc en ce sens qu'il faut comprendre la contribution des pratiques de la politesse dans la construction de la société. Nous reconnaissons en effet *supra* que parfois dans un cadre d'échange, il peut être question de dépasser le rituel¹⁷ pour s'interroger sur des sujets plus profonds qui touchent même à l'intimité des interlocuteurs. Dans ce cas, les manifestations de la politesse seraient comprises comme une volonté de dépasser les simples commodités pour créer cohésion et convivialité. Une question ayant la fonction de salutation (« *ça va ?* », « *c'est comment* », « *how non ?* », etc.) peut constituer une invitation adressée à l'autre, pour qu'il rejoigne le groupe. Toutefois, il faudra qu'il ait au préalable livré quelques informations sur sa personnalité. Cela permettrait de s'ouvrir à son tour à celui qui lui a adressé la salutation. Sa réponse doit être sincère, ce qui facilite les mécanismes conversationnels. Il ne s'agit donc plus seulement de courtoisie ou d'amabilité, mais d'un niveau plus profond (voir l'exemple (ii)), celui de l'intimité

¹⁶ Fonctionnement qui rappelle que les identités « ne sont ni totalement aléatoires, ni complètement prédictibles », mélange de « hasard » et de « déterminisme », de « l'ordre » et du « désordre », sans être nécessairement complexes. Il s'agit là de « comportements chaotiques », qui peuvent être visualisés par l'« l'attracteur étrange » (Dawaele, 2001). Ce modèle suppose que dans des situations « de la profusion au(x) désordre(s) », c'est la conjugaison du « désordre » et de l'« ordre » à la fois, qui assure l'équilibre, d'où l'idée de « l'équilibre instable ». La fonctionnalité du « chaos » vient ainsi du fait qu'il permet d'appréhender le social dans sa contextualité, dans sa dynamique, dans sa construction.

¹⁷ Je me rappelle une expérience vécue dans un ascenseur d'hôtel à Paris. J'y rencontre en effet un voisin suisse qui me fait un « *ça va ?* » dans un usage français. Pour l'embêter, j'évite le « *ça va bien* » traditionnel, pour lui faire un « *non, ça ne va pas* » qui le laisse pantois et complètement désorienté. En fait il ne s'était pas attendu à une pareille réponse.

et de la confiance, qui suppose que les interactants sont désormais proches d'une atmosphère qui serait le lieu de pratiques vernaculaires.

C'est dire que les manifestations de la politesse ne sont pas si différentes des autres phénomènes socio-langagiers. Evolutives, elles traduisent différents investissements sociaux. En ce sens, le chercheur ou bien tout étranger à la communauté ne devrait pas procéder au découpage du vécu des acteurs sociaux sans le concours de ces derniers. Cela paraît logique si on suppose qu'il n'est pas le seul à connaître le monde, ou mieux encore il ne peut prétendre mieux connaître le monde d'autrui.

Politesse et identités : exploiter la temporalité dans l'interprétation

Il ne s'agit pas, dans ce cadre, de banaliser la méthode structurale et les analyses contrastives qui ne sont pas sans intérêt (Blanchet, 2007-b : 349). Toutefois, il paraît important de considérer que ces analyses sont des stabilisations partielles et ponctuelles de phénomènes socioculturels. L'interculturel apparaîtrait alors comme la fabrication d'une réalité plurielle tout à fait nouvelle qui émerge sans pouvoir nécessairement être découpée et désarticulée dans le but de retrouver la structure interne ou bien les origines / provenances des composantes. En prenant l'exemple de l'échange entre Fabrice et Gaël (en ii), on peut se poser une question : quelle langue utilisent-ils ? Si on s'arrête au système de la langue, on retrouverait dans leur échange des éléments qu'on rangerait facilement comme de l'anglais (« *how* », « *do* », « *wait* », « *make* », « *no* »), du pidgin (« *gi* ») ou bien du français (le reste de l'énoncé). Certains termes (en anglais ou en français) permettent d'ailleurs des constructions qui orienteraient le linguiste plutôt vers le pidgin (« *no make erreur* »). La méthode contrastive voudra catégoriser chacune des pratiques en mettant côte à côte le français, le pidgin et l'anglais, ce dont le locuteur n'a parfois pas conscience¹⁸. Dans ce cas, comment comprendre que l'addition de termes en anglais et en français conduise plutôt vers une autre langue (le pidgin) ?

Avec Rastier (2004), on comprend que cette pratique mécanique renvoie à de la techno-science, à la volonté de dégager des structures objectivement rigides. Si cette analyse est parfois valide, ce n'est pas toujours le cas dans les interactions urbaines (comme à Douala) du fait de l'hétérogénéité des pratiques. Les locuteurs identifient parfois ce mélange comme du francanglais. Même si les linguistes considèrent prioritairement cette pratique comme un mélange de plusieurs langues sur une base syntaxique de la phrase française (Ntsobé, Biloa et Echu, 2008), les jeunes y voient surtout un moyen d'affirmer leur camerounité et leur citadinité sans nécessaire focalisation sur le code linguistique (Féral, 2007 : 272).

¹⁸ Il suffit parfois d'un seul mot dans l'énoncé pour que le glossonyme choisi pour désigner cette pratique linguistique change. Parfois par exemple, il suffit qu'un seul terme d'emprunt ou bien qui ait la connotation « jeune » soit utilisé dès l'amorce du discours pour que tout le reste de l'énoncé soit identifié comme du francanglais (nos observations au cours de nos réflexions dans le cadre de l'équipe virtuelle « Français identitaires des jeunes en Afrique » au laboratoire BCL (bases, corpus et langage) de l'Université Nice Sophia-Antipolis).

Politesse, contexte, temporalité

La contextualisation s'impose dès lors qu'on cherche à étudier/comprendre ces usages dé/re-construits au quotidien. Il ne s'agit plus seulement de se contenter de l'interaction dans le sens simple du terme. Kerbrat-Orecchioni (1996 : 21) recommande en effet que « pour pouvoir décrire adéquatement ce qui se passe dans l'interaction, [... l'analyste] doit théoriquement disposer de la totalité des savoirs dont disposent les participants ». On peut alors se poser une question : comment savoir qu'on est en possession de la totalité de ces éléments du contexte ? Elle conclut que quand l'analyste ne connaît pas des éléments du contexte, « c'est alors l'énoncé qui la lui transmettra, par le biais de son présupposé » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 22). En d'autres termes, Kerbrat-Orecchioni reste dans un paradigme qui décrit le contexte comme relevant de l'énoncé, c'est-à-dire une matérialisation verbale du discours. Cela veut dire que dans l'interaction, le contexte doit être dit.

Pour revenir à l'exemple en (ii), la colère de Fabrice se comprendra si on prend en compte les répercussions présentes et futures du rendez-vous manqué de la veille. Je veux dire que le récit des événements (non-dits) permettrait d'éviter de parler de « duplicité » ou bien d'ambiguïté interprétative. On aura simplement suivi la logique de compréhension des interactants. Dans le même sillage, une bonne lecture contextualisée de la scène (par l'observation du non verbal en iv) aurait permis au chef de comprendre que ses élus ne sont pas indiqués pour les candidatures proposées. En effet, leur feinte traduit leur désengagement personnel. Il y a donc des chances que les projets du chef soient d'avance voués à l'échec, ce qu'il aurait pu éviter en comprenant que la politesse non enthousiasmée de ses collaborateurs cachait en fait une insincérité pragmatique assez éloquente quant au sérieux de leur désintérêt. De même en (ix), comment comprendre le choix de Mossi Pepe de renoncer aux soins que le conducteur de la mototaxi lui aurait apportés à la suite de l'accident ? Ce qui est dit, c'est sa satisfaction d'être arrivé au terminus de son voyage, pourtant son rendez-vous n'est pas à négliger. Pour comprendre cette impolitesse qui arrange pourtant les deux participants à l'interaction, il faudrait dépasser le contexte énonciatif pour le contexte discursif large, revenir à l'expérience de la veille et évoquer les projets de Mossi Pepe. Voilà en partie ce qu'est la contextualisation historicisée. Changeant, le contexte est dynamique et évolutif. En ce sens, il est construit / déconstruit et reconstruit au fil du déroulement de l'interaction, et cela en fonction des enjeux des différents participants. Cela suppose comme le précise Robillard (2007 : 112), la prise en compte de la complexité des différents enchaînements des événements et de leur caractère aléatoire (ils sont partiellement (im)prédictibles).

Comprendre la politesse : assumer son altérité

L'interprétation appropriée des pratiques de politesse devrait donc partir du postulat qu'elles suivent pratiquement les mêmes contours que la construction identitaire qui est évolutive, hétérogène, relationnelle et contextualisée. Le chercheur devrait non seulement tenir compte de la dynamique de l'altérité, mais surtout, il devrait soit contextualiser les phénomènes étudiés, soit assumer la décontextualisation quand elle est effectuée. L'expérience de l'altérité supposerait dès lors une évaluation permanente des productions d'autrui en rapport avec ses

propres productions, en même temps qu'on évaluera la production qui émerge de l'interaction *avec* Cette évaluation permet dès lors de se (re)positionner (autrement) dans les constructions à venir. Si le chercheur doit traduire le monde d'autrui, on comprend alors que cela suppose une dynamique réflexive qui prenne en compte son expérience du monde. Il s'agit dès lors d'une activité alter-réflexive : dans la construction de la contextualisation, le chercheur ou le locuteur vit en fait l'expérience d'autrui qu'il compare *de facto* à son expérience, travail qui lui permet de se construire autrement et de construire une nouvelle relation avec autrui. C'est donc dire que ce travail ne le laisse pas intact. En rendant explicite l'expérience de l'autre, il s'explique en même temps à l'autre, ce qui finit par modifier son propre point de vue sur lui-même. Le fait de manifester de la politesse envers autrui est valorisant ; en même temps notre image est positivement construite auprès de ce dernier (et de tous les participants à l'échange), ce qui permet une nouvelle représentation positive de soi. Dans cette dynamique, l'individu se présente désormais comme « une énergie » voire « un processus » (Robillard, 2007 : 106). Pour l'interpréter (dans la recherche ou bien dans les interactions sociales ordinaires), il faudrait donc aller au-delà du simple « ethos organisationnel » et adopter une perspective globale : l'attitude convenable serait donc une posture empathique humaine construite sur la base de l'humilité, de la souplesse et de l'ouverture.

Pour conclure

En définitive, les pratiques de la politesse renverraient à la mise en œuvre des rituels d'adoucissement des actes menaçants dans un contexte d'hétérogénéité culturelle et linguistique. Ce sont des actes de langage à interprétation délicate car en fonction du contexte d'usage, le même énoncé peut en effet recevoir plusieurs interprétations. À cause de leur argumentativité relationnelle, les pratiques de la politesse ne sont pas dissociables des autres phénomènes linguistiques et de la construction identitaire. La notion de politesse ne visera plus seulement à l'analyse du fait de valoriser (ou éviter de dévaloriser) l'autre. Dans une atmosphère de « tensions concurrentielles-complémentaires » (Robillard, 2007 : 170), elle concernera également l'auto-valorisation, le fait de donner une image positive de soi dans les rapports avec autrui.

Du fait de leurs manifestations dans les cadres plurilingues et pluriculturels, ces phénomènes relèvent de pratiques circulaires. Cela revient à concevoir que les méthodes appropriées pour les comprendre, pour les interpréter, pour les stabiliser ne devraient pas être seulement systémiques. Parce qu'ils ne sont pas toujours prédictibles, leur interprétation appropriée relève de la prise en compte du cadre culturel compris comme interpellation d'inférences socio-pragmatiques diverses qui relèvent d'un processus d'une contextualisation inscrite dans la temporalité (expérience de soi et/avec autrui, (re)configurations éventuelles, etc.). Cela permettrait une attitude ouverte, souple et globale qui serait un moyen simple de mieux les canaliser. Pour le chercheur qui s'intéresse à leur dynamique de construction, cela suppose une dose de sensibilité, puisqu'il s'agit de phénomènes humains ordinaires, révélateurs de compétences sociolinguistiques des locuteurs.

Bibliographie

- BLANCHET, P., (2007.a). « Réflexions méthodologiques et épistémologiques sur la notion de corpus dans un cadre ethno-sociolinguistique », in M. Auzanneau (ed.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, L'Harmattan, 341-352.
- BLANCHET, P., (2007.b). « Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », in Blanchet, P., L.-J. Calvet, D. de Robillard (eds), « Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* n° 1, 229-294.
- BLANCHET, P., (2000). *La linguistique de terrain : méthode et théorie - Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, P.U.R.
- CALVET, L.-J., (2007). « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », in Blanchet, P., L.-J. Calvet, D. de Robillard (eds), « Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* n° 1, 13-80.
- CAMILLERI, C. et al, (1990). *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- COSTE, D., D. MOORE et G. ZARATE, (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires*, Strasbourg, Editions de l'Europe.
- DEWAELE, J.-M., (2001). « L'apport de la théorie du chaos et de la complexité à la linguistique », in *La Chouette* n°32, 77-86.
- DORTIER, J.-F. (dir.), 2004. *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines.
- ENACHE, C. et G. POPA, (2008). « Théories linguistiques dans le domaine de la politesse », in *Limbi, culturi i civilizatii europene in contact. Perspective istorice i contemporane*, Târgovite - Primul anun, 337-342, URL : <http://lce.valahia.ro/volum/55.cenache.gpopa.pdf> (consulté le 2 avril 2009).
- EGGS, E., (2009). « Rhétorique et argumentation : de l'ironie », *Argumentation et Analyse du Discours* n°2 (2009), mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index219.html>
- FERAL, C. de, (2007). « Ce que parler camfranglais n'est pas : de quelques problèmes posés par la description d'un « parler jeune » (Cameroun) », in M. Auzanneau (dir.), *La mise en œuvre des langues en interaction*, Paris, L'Harmattan, 259-276.
- FEUSSI, V., (2008). *Parles-tu français ? Ça dépend ... Penser - Agir - Construire son français en contexte plurilingue - Le cas de Douala au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- GOFFMAN, E., (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN, E., (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne – 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- GRAWITZ, M., (1994). *Lexique des sciences sociales*, 6^e édition, Paris, Dalloz.

- GUMPERZ, J., (1989). *Engager la conversation – introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- KAUFMANN, J.-C., (2004). *L'invention de soi - Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.
- KAUFMANN, J.C., (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2005). *Les actes de langage dans le discours – Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan Université.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1996). *La conversation*, Paris, Seuil, Mémo.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1990, 1992 et 1994). *Les Interactions verbales*, t. I, II et III, Paris, Armand Colin.
- KIYINDOU, A.-A., (2000). « Culture et appropriation de l'information générale et spécialisée en milieu rural africain », *Hermès* 28, 233-243.
- LE MOIGNE, J.-L. (1994). *Le constructivisme, tome 1 : des fondements*, Paris, ESF.
- MALEWSKA-PEYRE, H. (1990). « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires », in C. Camilleri *et al*, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 111-141.
- MANNO, G., (2002). « La politesse et l'indirection : un essai de synthèse », *Langage et société* 2002/2 N°100, 5-47.
- NTSOBE, A.-M., E. BILOA, G. ECHU, (2008). *Le camfranglais : quelle parlure ? Etude linguistique et sociolinguistique*, Peter Lang, Frankfurt am Main, Oxford, Wien.
- RASTIER, F., (2004). « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », *Texte !*, Rubrique Dits et inédits, URL : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html, (consultée le 14 mars 2009).
- ROBILLARD, D. de, (2008). *Perspectives alterlinguistiques*, vol. 1 - *Démons*, vol. 2 - *Ornithorynques*, Paris, L'Harmattan.
- ROBILLARD, D. de, (2007). « La linguistique autrement : altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité: en attendant que le Titanic ne coule pas », in Blanchet, P., L.J. Calvet, D. de Robillard (éds), « Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* n° 1, 81-228.
- SKINNER, Q., (2001). « La philosophie et le rire », *Conférences Marc Bloch*, 2001, URL : <http://cmb.ehess.fr/document54.html>, consulté le 5 avril 2009.